# Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Éolien en Mer

Compte-rendu de la réunion du Conseil Scientifique

Visioconférence, le 21 octobre 2020

#### Ordre du jour :

- Processus de mise en place des études
- Confidentialité vis-à-vis des suivis réglementaires
- Etude génétique des chauves-souris
- Etude de cinq (5) sites de reproduction des goélands
- Etude d'ADN environnemental dans les fèces de phoques
- Partenariat sur le projet OWFSOMM
- Discussions d'autres études

#### **Documents joints:**

- Tableau récapitulatif des suivis d'efficacité des mesures ERC et d'engagement, des études complémentaires identifiées par le GIS et les études propres au GIS
- Première version du processus de mise en place des études propres au GIS Éolien en Mer
- Première version du descriptif de l'étude de cinq sites de reproduction des goélands.

# Participant·e·s

## Membres du Conseil Scientifique présent·e·s

Nom	Prénom	Organisme					
Authier	Matthieu	Unité Mixte de Service – Pelagis (UMS – Pelagis)					
Ben Rais Lasram	Frida	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire Vice-présidente					
		d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)					
Brasseur	Sophie	Wageningen University & Research (WUR)					
Chouquet	Bastien	Cellule de Suivi du Littoral Normand (Conseil					
		ScientifiqueLN)					
Dauvin	Jean-Claude	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique					
		Continentale et Côtière (UMR – M2C)					
Debout	Gérard	Groupe Ornithologique Normand (GONm)					
Lafite	Robert	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Président					
		Continentale et Côtière (UMR – M2C)					
Petit	Eric	Unité Mixte de Recherche – Ecologie et Santé des Absent excusé					
		Ecosystèmes (UMR – ESE)					
Schmitt	François	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire					
		d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)					
Vigné	Pierre	Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, Absent excusé					
		l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement					
		(CEREMA)					
Ward	Alain	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-					
		de-Calais (GON)					

10 des 12 membres du Conseil Scientifique étaient présent e.s. La majorité simple des membres du Conseil Scientifique était donc atteinte.

## Présidente du Comité de Pilotage

Nom	Prénom	Organisme							
Thiébaud	Léa	Centre	d'études	et	d'expertise	sur	les	risques,	
		l'enviror	l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA						

#### Invitée

Nom	Prénom	Organisme
Vincent	Cécile	Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC)

La réunion était animée par Emilie Praca, coordinatrice du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS).

### 1 Processus de mise en place des études

Lors de la première réunion du Conseil Scientifique (25 juin 2020, visioconférence), les membres avaient identifié la nécessité de définir le processus de mise en place des études propres au GIS Éolien en Mer. Emilie Praca avait donc rédigé une première version de ce processus pour servir de base de discussion.

→ François Schmitt a demandé si des appels à idées blancs seraient possibles.

Robert Lafite a répondu en demandant s'il s'agirait d'appels complètement blancs ou avec un sujet quand même défini.

François Schmitt a alors indiqué que des appels complétement blancs pourraient être inscrits dans le règlement même s'ils ne sont au final pas lancés, pour garder cette option possible.

Sophie Brasseur a alerté sur la possibilité de réponses très nombreuses à des appels blancs et sur des sujets très éloignés des compétences des membres du Conseil Scientifique (ex : effet du parc éolien en mer sur le nombre de cancers).

A cette question, Emilie Praca a répondu que la convention spécifie les domaines de recherche du GIS et que les études devront être compatibles avec ces domaines.

Robert Lafite a ensuite indiqué que les réponses à ces appels blancs pourraient se faire sous forme d'une courte lettre d'une (1) ou deux (2) pages, pour limiter le temps de relecture de ces réponses. L'objectif de ces appels blancs seraient de permettre au CS via les réponses, de définir un sujet intéressant et novateur auquel le CS n'aurait pas pensé. Ensuite un appel d'offre classique aurait lieu.

- → Frida Lasram a signalé qu'il faudrait mettre en place une fiche standardisée de réponses aux appels d'offre, permettant de comparer les réponses en matière de budget prévisionnel, de calendrier, d'objectifs, de problématique et de méthodologie.
- → Concernant l'évaluation des réponses, Jean-Claude Dauvin a demandé pourquoi une rémunération serait uniquement prévue pour les évaluateur·rice·s externes ?

Robert Lafite a répondu que l'évaluation des réponses faisaient partie des tâches les membres du Conseil Scientifique et que les membres du Conseil Scientifique sont bénévoles. Une rémunération pour les évaluateur·rice·s externes permet de trouver plus facilement des évaluateur·rice·s externes car ce genre d'évaluation prend du temps et qu'il faut qu'elle soit faîte correctement.

Emilie Praca a signalé qu'il pourrait y avoir un budget défini pour l'évaluation par des personnes extérieures et les membres du Conseil Scientifique et que le Comité de Pilotage pourra se prononcer sur ce sujet.

Léa Thiébaud a confirmé que cela pourra être un sujet abordé par le Comité de Pilotage.

→ Emilie Praca a demandé si ce processus de mise en place des études propres au GIS devait être ajouté à la convention afin de le rendre officiel.

Robert Lafite et Léa Thiébaud ont approuvé l'ajout du processus à la convention du GIS.

Le Conseil Scientifique va donc préparer un projet d'appel d'offre blanc et un projet de fiche standardisée de réponses aux Appels d'Offre à valider à la prochaine réunion.

## 2 Confidentialité vis-à-vis des suivis réglementaires et études du GIS

Des prestataires d'Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT), réalisant certains suivis d'efficacité des mesures ERC pour l'état de référence, ont alerté EMDT sur le fait que certains membres du GIS (Partenaire ou membre du CS) étaient leurs concurrents directs. Emilie Praca a donc interrogé les

membres du Conseil Scientifique sur une possible confidentialité des protocoles et des rapports des suivis d'efficacité des mesures ERC et la durée de cette confidentialité.

- → Jean-Claude Dauvin a répondu qu'il y avait une obligation légale à ce que les protocoles et les résultats des suivis soient rendus publics et qu'il faudrait s'assurer que les données soient téléchargeables.
- → Robert Lafite a confirmé l'obligation de rendre publiques les données. Cependant, concernant les études propres du GIS, un moratoire de deux (2) ou trois (3) ans de confidentialité pourrait être mis en place, le temps que les résultats soient publiés, notamment par les doctorant·e·s. Les données pourraient être accessibles sur le site web du GIS à court terme, sous forme dégradée, et il faudra qu'elles soient versées aux bases nationales et internationales à long terme.
- → Sophie Brasseur a rappelé qu'il était important que les résultats soient présentés rapidement au public pour qu'il ait une vision globale des études menées au niveau du parc éolien.

#### Il a donc été proposé que :

- Pour les suivis d'efficacité des mesures ERC et les études propres au GIS : les protocoles, les résultats ou données en version « dégradée » (c'est-à-dire par de la vulgarisation, des protocoles ou résultats non détaillés, sous forme de graphiques etc) soient rendus publics sous 6 mois à 1 an ;
- Les données brutes des suivis d'efficacité des mesures ERC seront versées sur les sites dédiés dans les délais réglementaires ;
- Les données brutes des études propres au GIS resteront confidentielles le temps de la publication des résultats.

Emilie Praca rédigera une réponse aux prestataires qu'elle soumettra aux élu·e·s du Conseil Scientifique et du Comité de Pilotage avant envoi.

# 3 Etude génétique des chauves-souris

Une étude génétique des chauves-souris est inscrite dans les arrêtés préfectoraux comme devant être réalisée par le GIS Éolien en Mer, après recommandation du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN). Celle-ci vise à montrer s'il existe des couloirs de migration entre la France et l'Angleterre.

Avant la réunion du Conseil Scientifique, une réunion de préparation avait été organisée entre Eric Petit et Emilie Praca. Celui-ci a identifié deux façons de répondre à la recommandation du CNPN :

- Suivre strictement cette recommandation et faire une étude génétique multi-spécifique sur les colonies de Normandie, des Hauts de France et des régions du Sud-Ouest de l'Angleterre pour montrer les échanges potentiels entre les différentes colonies.
- Se baser sur une étude bibliographique pour estimer l'effet des mers comme barrières physiques sur les échanges génétiques des chauves-souris et focaliser l'étude sur la détermination précise des couloirs de migrations de la pipistrelle de Nathusius le long des côtes européennes.

Dans les deux cas, une thèse de doctorat pourra être le cadre de cette étude.

→ Robert Lafite a signalé que si une étude doit se faire sur une zone d'étude plus large que la Manche orientale, elle devra s'intégrer dans un projet avec des financements extérieurs supplémentaires. L'étude au niveau européen semble plus intéressante car elle pourrait apporter de nouvelles connaissances à large échelle sur cette espèce.

Alain Ward a confirmé l'intérêt de l'étude à échelle européenne qui pourrait être utile pour d'autres parcs éoliens en mer.

Une réunion spécifique sera donc bientôt prévue pour choisir la façon de répondre à la recommandation du CNPN.

## 4 Etude de 5 sites de reproduction des goélands

La deuxième étude inscrite dans les arrêtés préfectoraux comme devant être réalisée par le GIS Éolien en Mer, après recommandation du CNPN, est l'étude de cinq sites de reproduction des goélands (Bracquemont, Berneval, Belleville, le Cap Fagnet et le Cap d'Antifer). Cette étude devra estimer l'effectif des couples de goélands nicheurs, la saturation et faire des recommandations pour améliorer la fonctionnalité de ces sites. Ces résultats seront à comparer avec ceux obtenus de dynamique des populations par les suivis d'efficacité des mesures ERC.

Une réunion préparatoire avait été organisée avec Gérard Debout, Alain Ward et Emilie Praca, suite à laquelle Gérard Debout avait rédigé un premier document descriptif de l'historique et de la méthodologie nécessaire.

→ Matthieu Authier a demandé si deux visites par an sur les sites sont suffisantes pour suivre la productivité.

Gérard Debout a répondu que c'est la méthodologie qui est recommandée et généralement utilisée et c'est celle qui sera appliquée pour les suivis d'efficacité des mesures ERC. Il faut donc appliquer la même méthodologie si une comparaison veut être effectuée.

→ Sophie Brasseur s'est interrogée sur le moyen d'accéder aux colonies sur les falaises et si des drones pourraient être utilisés.

Gérard Debout a répondu que seules les colonies de bas de falaises étaient accessibles, l'accès à celles en milieu et haut de falaises étant trop dangereux.

Alain Ward a indiqué qu'un essai de recensement des nids à l'aide de drone a été fait à Boulogne-sur-Mer, mais que les goélands avaient abattu le drone.

→ Robert Lafite a demandé si cette étude serait un état de référence, quelles seraient les suites et si l'impact du parc de Dieppe Le Tréport pourrait être observée.

Gérard Debout a confirmé que cette étude définirait un état de référence et que les années suivantes permettront de voir l'évolution des recensements des sites avec la présence des parcs éolien en mer et les échanges entre sites grâce au baguage. Ce sont ces échanges entre sites qui permettront d'identifier l'impact du parc.

→ Sophie Brasseur s'est interrogée sur la possibilité d'observer s'il y a des déplacements des goélands dans les autres colonies françaises et internationales.

Gérard Debout a indiqué que c'est l'objectif même du baguage de voir les déplacements des individus dans les colonies proches de celle du baguage mais aussi les plus éloignées, en France et à l'étranger.

→ Alain Ward a demandé s'il était possible de compléter cette étude par des poses de balises GPS sur les goélands pour mieux comprendre les déplacements.

Gérard Debout a indiqué que ça serait possible mais qu'il faudrait estimer les informations supplémentaires acquises et les coûts correspondants additionnels.

Sophie Brasseur a insisté sur l'importance d'estimer la plus-value de la pose de balises GPS.

- → Robert Lafite a demandé à ce que des cartes de la situation régionale et européenne des colonies soient ajoutées au contexte du document descriptif de l'étude.
- → Sophie Brasseur a ajouté que des effets du parc éolien sur les colonies doivent être aussi décrits dans le document.

### 5 Etude d'ADN environnemental dans les fèces de phoques

Lors de la réunion d'évaluation des protocoles des suivis d'efficacité des mesures ERC (24 septembre, visioconférence), le GIS a fait la recommandation de réaliser des analyses d'ADN environnemental dans les fèces de phoque. Ces analyses viendront en complément des méthodes traditionnelles de détermination du régime alimentaire des phoques par identification des pièces dures dans leurs fèces. Elles permettront de mettre en évidence si des proies ont été consommées sans être identifiées dans les parties dures des fèces.

Cécile Vincent, responsable du suivi GPS des phoques et de leur régime alimentaire dans le cadre des suivis d'efficacité des mesures ERC, était invitée à la réunion pour discuter de la mise en place de cette étude complémentaire et échanger sur la méthodologie. Elle a expliqué que pour l'état de référence ce sont les échantillons prélevés en 2019 qui serviront pour les analyses. Un premier laboratoire espagnol a été contacté, mais des recommandations pour d'autres laboratoires ou méthodologiques seront appréciées.

→ Sophie Brasseur a souligné qu'il pourrait être très intéressant de tester la méthodologie sur des échantillons déjà analysés. Le choix méthodologique va définir la précision d'analyse des régimes alimentaires. Il serait intéressant de faire un lien avec les analyses des contenus stomacaux.

Sophie Brasseur a alerté sur la très forte augmentation des coûts de ce type d'analyses avec la crise sanitaire liée au Covid-19.

Un échange aura lieu entre l'équipe du CEBC (sûrement Jérôme Spitz) et Sophie Brasseur pour détailler la méthodologie à mettre en place.

## 6 Partenariat sur le projet OWFSOMM

Lors de la première réunion du Conseil Scientifique, les membres n'avaient pas souhaité émettre un avis sur un partenariat du GIS dans le projet Offshore Wind Farm Surveys Of Marine Megafauna (OWFSOMM) de France Energies Marines (FEM), par un manque de détails sur le contenu du projet. Un nouvel échange avec Georges Safi, coordinateur du projet, et Herveline Gaborieau, responsable développement et valorisation, de FEM et Robert Lafite, Frida Lasram et Emilie Praca avait donc eu lieu (8 octobre 2020, visioconférence). Pour cet échange, Georges Safi avait partagé des informations supplémentaires sur le projet, qui ont ensuite été envoyée à l'ensemble des membres du Conseil Scientifique (informations non-jointes à ce compte-rendu car confidentielles).

→ Sophie Brasseur a demandé si ce projet serait concurrent de ceux identiques qui sont réalisés en Europe du nord ou s'il y aurait des avancées communes. Il faudra faire attention à ne pas encourager la concurrence et favoriser le partage de données et résultats.

Robert Lafite a indiqué que via le Work Package 4 les recommandations doivent être ouvertes et faciliter le partage de résultats pour faire avancer la science et ne pas produire des outils ne pouvant pas être adaptés librement (des « boîtes noires »).

→ Frida Lasram a demandé si la demande de FEM était que le GIS devienne partenaire de ce projet et si les données seraient partagées entre les partenaires. Elle a ajouté que FEM sollicite le GIS avant que celui-ci ne lance ses propres études et qu'il fallait faire attention à l'équité entre les projets externes et les projets propres au GIS.

Rober Lafite a indiqué que le Conseil Scientifique doit quand même se concentrer sur les aspects scientifiques. Pour lui, OWFSOMM est un projet intéressant et le GIS devra participer à ce type de projet à vision large, avec un partage de méthodologies, de données et résultats ; et pourra aussi en être l'initiateur.

Avec une abstention (Bastien Chouquet), le Conseil Scientifique a émis un avis favorable sur un partenariat du GIS au projet OWFSOMM à 8 voix sur 9 membres présentes et pouvant voter (Matthieu Authier étant impliqué dans le projet n'a pas participé au vote).

Le Conseil Scientifique tient tout de même à alerter le Comité de Pilotage sur le fait de ne pas accepter d'autre partenariat dans des projets externes avant que le GIS ne lance ses propres études.

Emilie Praca transmettra à FEM les questions restantes concernant le partage de méthodologies, données et résultats entre les partenaires du projet et la collaboration avec d'autres projets européens de ce type.

#### 7 Discussions d'autres études

La réunion dépassant l'horaire prévu, plusieurs membres du Conseil Scientifique ont été dans l'obligation de la quitter. Les sujets abordés ici devront être approfondis lors de la prochaine réunion.

→ Concernant la collection de référence des communautés benthiques, Robert Lafite a indiqué que celle-ci devra être maintenue pendant toute la durée des suivis d'efficacité des mesures ERC.

Jean-Claude Dauvin a demandé qui se chargera de la validation de la collection. De plus, il serait nécessaire que le prestataire qui va réaliser la collection puisse la garder pendant cinq (5) ans et qu'ensuite il y ait une mise en relation avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Après la réunion, Agnès Sabourin a informé Emilie Praca qu'EMDT prendrait en charge les coûts de cette collection de référence. Des échanges entre le GIS et le prestataire seront nécessaires pour déterminer les conditions et moyens de stockage de la collection.

- → Sur l'analyse des contenus stomacaux des poissons, Jean-Claude Dauvin a estimé que l'étude est complètement à définir en termes d'espèces inclues, de nombre d'individus par espèce et des pêches réalisées utilisées. Ce serait une étude effectuée hors cadre réglementaire, plus proche du domaine de la recherche et qui devrait être prise en charge par le GIS.
- → Frida Lasram et Sophie Broussin se sont interrogées sur la possibilité d'effectuer des analyses d'ADN environnemental dans les contenus stomacaux des poissons.

Bastien Chouquet a répondu que les analyses d'ADN environnemental ne pouvaient pas se faire sur les mêmes échantillons que ceux dédiés aux analyses des contenus stomacaux à cause des produits chimiques utilisés pour la fixation.

- → Concernant les analyses d'ADN environnemental dans le plancton, Jean-Claude Dauvin a indiqué que ces analyses devront se faire dans tous les groupes prélevés pour détecter toutes les espèces, même s'il n'y a que des larves et que les adultes sont absents des échantillons.
- → Frida Lasram a également suggéré le recours aux analyses d'isotopes stables afin de mener une étude robuste sur les aspects trophiques.

Cette possibilité et les détails d'une analyse des réseaux trophiques à l'aide d'isotopes stables sera examinée début 2021.

Frida Lasram a indiqué que l'impact sur les réseaux trophiques est un sujet majeur et que donc un appel blanc ne serait pas nécessaire forcement. Robert Lafite a indiqué que l'un n'empêche pas l'autre.

- → Sophie Broussin a demandé à ce qu'il y ait un standard pour les documents descriptifs des études du GIS. Les membres du Conseil Scientifique ont besoin d'un minimum d'informations concernant les études qui ne sont pas dans leurs domaines d'expertise.
- → Jean-Claude Dauvin a ajouté que des groupes thématiques dans les différents domaines de recherche pourraient avoir lieu pour définir en détail les études, avant les réunions du Conseil Scientifique, pour que plus d'information soit disponible et que la réunion plénière du Conseil Scientifique passe moins de temps sur des détails.

Emilie Praca a indiqué que ce format sera rediscuté avec Robert Lafite et Frida Lasram pour 2021.

La réunion s'est ensuite close sur les remerciements d'Emilie Praca aux membres pour leur participation. Elle informera les membres des réunions du Conseil Scientifique à venir en 2021.